



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ecole académique
de la formation continue**

Saint Denis, le 30/05/2022

EAFC

Jérôme Vanderbeken
Tél : 02 62 48 13 39
Mél : prepa_concours_difor@ac-reunion.fr
24, avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 SAINT DENIS CEDEX 9

La rectrice

à

Mesdames et messieurs
les chefs d'établissement,
Mesdames et messieurs
les inspecteurs,
Mesdames et messieurs
les conseillers techniques,
Mesdames et messieurs,
les chefs de division et de service
Monsieur
le directeur de la Drajés

Objet : Campagne d'inscription aux préparations concours et certifications professionnelles inscrites au PAF 2022-2023

Je vous informe que la campagne d'inscription aux préparations concours et certifications dans le cadre du programme académique de formation (PAF) pour l'année scolaire 2022-2023 sera ouverte du mardi 07 juin 2022 au lundi 20 juin 2022.

Cette campagne spécifique est mise en place au mois de juin afin de débiter les préparations dès le début de l'année scolaire, et ainsi permettre aux candidats de se préparer plus en amont.

Pour toutes les autres actions de formation continue, une seconde campagne d'inscription sera organisée du 23 août 2022 au 06 septembre 2022. La préparation au CAFIPEMF fera l'objet d'une circulaire ultérieure.

Les candidatures à la présente campagne s'effectuent, en utilisant ses identifiants académiques, exclusivement par internet via *Métice – application GAIA individuel*. Toutes les informations et les circulaires complémentaires relatives aux formations préparant aux examens, concours et certifications sont disponibles sur le site de l'académie, dans la rubrique *Concours, métiers et ressources humaines – Formations - Préparer les concours internes*.

Pour toute demande d'information complémentaire, une adresse électronique spécifique est mise à la disposition des personnels : prepa_concours_difor@ac-reunion.fr.

Je me permets de souligner la brièveté du dispositif et vous remercie de bien vouloir porter ces informations à la connaissance des personnels placés sous votre autorité.

**Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale adjointe**

Maryvonne CLÉMENT